Chers Parents,

La date de rentrée pour les PS est fixée soit le <u>lundi 4 septembre 2023, soit le mardi 5 septembre 2023</u> (accueil des PS en demi-groupe pour une adaptation progressive).

Vous pourrez accompagner votre enfant dans la classe entre 8h45 et 9h15 lundi 4 septembre OU

Entre 8h35 et 9h15 si votre enfant est accueilli le mardi 5 septembre.

Vous recevrez début juillet, par mail, la circulaire d'information de la rentrée.

En attendant, je vous souhaite à tous de passer un bon été.

L.DAVID Chef d'établissement



LISTE DES FOURNITURES PERSONNELLES POUR L'ANNEE 2023/2024 POUR LES ELEVES DE PETITE SECTION

Ces fournitures pourront être apportées le Vendredi 1er septembre 2023 dans la classe de 10h à 12h ou dès le premier jour d'arrivée de l'enfant.

- > 1 timbale en plastique souple marquée au nom de l'enfant au crayon non effaçable et pas trop grande
- ➤ 1 grand sac plastique (type sac de supermarché) marqué au nom de l'enfant (pour emporter les productions à chaque période)
- ➤ 1 grand cartable à ouverture <u>large et facile</u> (pour cahier 24x 32 cm) <u>sans roulette</u> → Merci d'en choisir un que votre enfant arrive à <u>ouvrir seul</u>.
- > 1 photo de famille (en vacances, à la maison...) marquée du nom de l'enfant au dos. (9x12 cm maximum) que nous collerons au portemanteau.
- > 3 boîtes RECTANGULAIRES de **mouchoirs** en papier.
- Un rechange complet (slip, chaussettes, pantalon, tee-shirt et pull) qui sera rangé dans un sac en tissu ou tote-bag (si vous avez) qui restera accroché au porte-manteau. Merci de noter le prénom sur chaque vêtement.
- > 1 « doudou » si votre enfant en a besoin (il serait préférable que le doudou puisse rester à l'école).
- > Si votre enfant déjeune à la cantine : 1 serviette de table <u>avec élastique</u> pour le maintien autour du cou, marquée lisiblement au nom de l'enfant. Elle sera à laver chaque semaine.
- Si votre enfant vient toute la journée : 1 **couverture**, sac de couchage ou couette de petite taille (environ 120 x 80) <u>rangée dans un grand sac (type sac de supermarché) marqué au nom de l'enfant.</u>
- Si votre enfant reste à la garderie après 16h45 : un goûter dans une boîte rigide marquée au nom de l'enfant (pas de boisson ni de bonbons).

Merci d'écrire le nom de votre enfant sur tout ce matériel

Veuillez <u>prévoir des vêtements</u> simples, <u>pratiques</u> (pour que votre enfant soit autonome : ni salopette, ni ceinture, ni chaussures à lacets) et **marquez-les tous au nom de votre enfant** (blousons, gilets, pulls, tee-shirts, gants, bonnets, doudous, tétines).

<u>Fournitures collectives / pédagogiques</u> : ces fournitures sont facturées avec les frais de scolarité, afin que tous les enfants aient le même matériel en permanence tout au long de l'année.

« Tout matériel fourni par l'école doit être remplacé par la famille, s'il est perdu ou détérioré. »